

Anca-Marina VELICU  
Université de Bucarest  
Roumanie  
[radu.isfan@angst.ro](mailto:radu.isfan@angst.ro)

## Vraisemblance neurocognitive du traitement éclaté du locuteur au sens de la ScaPoLine

### 1. Remarques liminaires

Nous nous intéresserons, dans ce qui suit, à la distinction **locuteur de l'énoncé (actuel)/ locuteur textuel**, au cœur de la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (Nølke *et al.* 2004), et la confronterons à une (possible) modélisation neurale de la catégorie grammaticalisée de la première personne, que nous avons proposée, de manière parfaitement indépendante de toute considération relative à la polyphonie, lors d'une recherche (Velicu 2006) visant ultimement à la remise en question de la « solution procédurale du sens » (cf. Sperber & Wilson 1989 (1986)).

Cette modélisation intègre, à titre d'hypothèses *d'observation*, l'analyse benvenistienne classique des personnes linguistiques (personnes du dialogue et non personne). Elle puise le plus clair de ses hypothèses *explicatives*, côté neurolinguistique, dans le connexionisme radical (Lamb 1999), ainsi que dans l'analyse du SOI par Antonio Damasio (voir, en particulier, la distinction « soi instantané » (ou : « noyau »)/ « soi autobiographique » dans Damasio 1999) tout en se voulant consistante, en termes de linguistique analytique, à la théorie de la vérification (Programme Minimaliste de la grammaire générative – version « standard » Chomsky 1995, chapitre 4)<sup>1</sup>.

Bien qu'explicitement posé comme alternatif de l'approche symbolique développée dans les sciences cognitives sous le nom d'« hypothèse du langage de la pensée<sup>2</sup> », hypothèse à laquelle souscrit aussi, en principe, la grammaire générative chomskyenne, le connexionisme radical (à la Sydney Lamb), comme théorie réaliste de la performance cérébrale, nous a donné les moyens d'une représentation des primitifs sémantiques et de la mise en place des systèmes de traits (tant purement conceptuels que (conceptuels) grammaticalisés) consistante avec la *théorie de la vérification* : une représentation qui permette

---

<sup>1</sup> Rappelé, ne serait-ce que de manière lapidaire, l'ensemble de ces hypothèses explicatives émergeant des visées de cette contribution, nous nous bornerons à renvoyer aux références citées, ainsi qu'aux sections 2.3.3. et 3.2.1.1. et 3.2.1.2. de notre thèse (Velicu 2006).

<sup>2</sup> LOTH (language of thought hypothesis).

une définition opérationnelle de la notion centrale de ce « module » syntaxique – l’interprétabilité des traits.

## 2. L’interprétabilité des traits syntaxiques

Au sens de Chomsky 1995, en effet, les traits formels (=syntaxiques) ne sont pas toujours interprétables en Forme Logique<sup>3</sup>.

Mis à part les Cas structuraux (Nominatif, Accusatif et Cas Nul du sujet PRO des infinitifs à contrôle), par hypothèse *in*interprétables<sub>FL</sub> (tant sur l’assigneur (inflexion [+Temps], verbe transitif, inflexion non spécifiée pour des traits de temps), que sur l’argument nominal (référentiel), les autres traits formels sont tantôt interprétables<sub>FL</sub>, tantôt *in*interprétables<sub>FL</sub> : les traits de personne, de genre et de nombre sont censés être interprétables à l’interface de Forme Logique (interprétables<sub>FL</sub>), sur un nom substantif ou sur un article ou pronom référentiels, mais *in*interprétables à la même interface, sur une catégorie non référentielle prédicative (adjectif ou verbe) ou encore sur un article ou pronom explétifs<sup>4</sup>; les Cas syntaxiques dits « inhérents » (Locatif, Ablatif, Allatif, Absolutif...) sont interprétables<sub>FL</sub> sur l’argument nominal (référentiel), mais point sur la catégorie-assigneur (verbe, préposition)... Cela revient à dire que *l’interprétabilité<sub>FL</sub> d’un trait grammatical(isé)* est entendue, dans le modèle évoqué, comme étant une affaire *occurentielle*.

Nous nous référons ici, au premier degré, à *l’occurrence des traits* d’un système de traits formels donné, *au niveau des lexèmes particuliers*, que ce soit en Lexique, ou bien dans les dérivations. Exemples :

- l’activation, dès l’entrée lexicale d’un nom substantif tel *herbe<sub>N</sub>*, d’un faisceau de traits d’accord à valeurs spécifiées (s’ils sont intrinsèques : [-personne], [+féminin]) ou non spécifiées (dans le cas contraire : [±pluriel]), mais au même titre voués (toutes choses

---

<sup>3</sup> Traits formels interprétables en Forme Logique = instructions que le système conceptuel concerné et/ou le système intentionnel peuvent traiter. La notion d’interprétabilité d’un trait ne s’applique, cela dit, dans ce modèle, pas seulement à l’interface de Forme Logique (interface entre la représentation de FL et les systèmes conceptuel(s) et intentionnel : FL/C-I), mais également à l’interface de Forme Phonologique (seules les instructions d’articulation, d’intonation etc. peuvent y être traitées, à l’exclusion des traits syntaxiques, éliminés pendant la computation morpho-phonologique post épellation).

<sup>4</sup> L’analyse des pronoms explétifs (*il est arrivé trois étudiants*) est, dans « Catégories et Transformations », consistante à l’analyse des syntagmes nominaux génériques (*Les castors sont des mammifères*) en tant que syntagmes nominaux DP, à tête fonctionnelle D explétive (article défini explétif, car privé de toute vertu spécifiante), au sens de Longobardi 1994 (cf. Chomsky 1995 : 364, et note 44, chap.4). Pour une analyse alternative des syntagmes nominaux à interprétation générique, qui fait de la généricité la valeur de base de l’article défini (en associant à celui-ci une présupposition existentielle de *totalité*), voir Kleiber 1985.

égales par ailleurs) à interprétabilité conceptuelle, sur cette catégorie ;

- l'activation, au niveau des sélections lexicales<sup>5</sup> en amont de la dérivation qui mènera, ultimement, à la phrase *l'herbe verte frôlait le museau du chien*, d'un même faisceau de traits d'accord à valeurs spécifiées (à savoir {[-personne], [+féminin], [-pluriel]}), tant dans la matrice de traits formels du nom substantif *herbe<sub>N</sub>*, et de l'article défini référentiel (*la*), où ils seront voués à interprétabilité à l'interface FL/ C-I, que dans la matrice syntaxique de l'adjectif *vert(e)<sub>A</sub>*, où, au contraire, ils seront conceptuellement *ininterprétables*.

Lorsqu'ils ne sont pas interprétables<sub>FL</sub>, les traits formels doivent faire l'objet d'une procédure de *vérification*, en syntaxe noyau, suite à laquelle ils seront rendus inaccessibles aux reste de la computation noyau et en FL, par *effacement* (si, leur vérification ayant eu lieu en syntaxe visible, ils doivent quand même rester accessibles aux traitements périphériques de morphologie flexionnelle : il en va ainsi, par exemple, du Cas Nominatif (NOM) de la tête (D) du syntagme nominal sujet, dans [CP ... [TP [DP *La<sub>D-NOM</sub> nouvelle version de la théorie minimaliste*] *remettra en cause les computations furtives*]]) ou par *écrasement* direct (en cas de vérification furtive (vérification de l'Accusatif du DP *les computations furtives*, dans l'exemple donné) ou bien si, tout en ayant été vérifiés en syntaxe visible, leur survie post-épellation, en morphologie flexionnelle, n'est pas requise pour la convergence à l'interface de Forme Phonologique (FP) : il en va ainsi, de manière systématique, des traits d'assignation casuelle des verbes ou des prépositions).

Ce positionnement du problème de l'interprétabilité<sub>FL</sub> des traits syntaxiques requiert une hypothèse très précise à la fois sur ce qui détermine l'interprétabilité de ces instructions, à l'interface FL/ C-I, et sur l'accès direct (automatique) de la procédure de vérification syntaxique, à cette information.

En ce qui concerne l'interprétabilité des traits syntaxiques, à l'interface sémantico-logique, on pourrait y voir un effet de la consistance mutuelle entre propriétés formelles et propriétés sémantiques pures des items qui en sont pourvus – items dits, de ce fait, « substantifs » (résolution au cas par cas). Mais, même compte non tenu des nombreux cas d'inconsistance entre propriétés sémantiques pures d'un item lexical donné et catégorisation morpho-syntaxique de celui-ci, *comment serait évaluée l'interprétabilité<sub>FL</sub> des traits formels de ces mêmes items, le long de la computation syntaxique noyau, en particulier lors des procédures de vérification ?* Puisqu'au sens de Chomsky 1995 (chapitre 4), les traits sémantiques purs restent interdits d'accès pendant la

---

<sup>5</sup> Ces sélections lexicales, en nombre fini, constituent la « numération » dont ladite dérivation procédera, tout autre accès au Lexique lui étant, par la suite, barré.

computation syntaxique, n'étant « lus » que lors des traitements compositionnels d'interface (FL/ C-I).

Et comment serait évaluée, à l'interface, l'interprétabilité<sub>FL</sub> des traits syntaxiques d'une catégorie fonctionnelle, tels les traits d'accord ou le Cas Oblique, sur l'article défini tête du syntagme nominal, dans [<sub>InfP</sub> *Jean offre des roses* à [<sub>DP</sub> *la*<sub>D-OBL</sub> *mère de sa fiancée*]], ou sur le pronom référentiel correspondant, dans [<sub>InfP</sub> *Jean lui*<sub>D-OBL</sub> *offre des roses* *t<sub>V</sub>* *t<sub>lui</sub>*]? Puisque ces catégories-ci sont, par hypothèse, dépourvues d'instructions sémantiques étoffées « pures » (= traits conceptuels non grammaticalisés), ne définissant pas (d'un point de vue technique, du moins) d'entrées lexicales « substantives ». Comment rendre compte de l'accès des procédures syntaxiques à l'interprétabilité<sub>FL</sub> des traits formels de catégories explétives (verbes auxiliaires, pronoms explétifs, articles explétifs) ?

D'où l'idée que la consistance mutuelle précédemment évoquée doit concerner – au premier degré – des informations *déjà* formelles (=grammaticalisées), accessibles tant aux procédures de vérification, qu'à l'interface sémantico-logique, et ce sur *tous* les items pertinents : *seraient interprétables, dans une matrice syntaxique particulière, les traits syntaxiques qui contribuent à la définition du trait CAT de l'item concerné, en tant que catégorie notant des virtualités morphologiques* (désormais : *CAT<sup>m</sup>*).

Les *traits de temps-aspect-mode* (traits *TAM*) ressortissent au système qui définit le *verbe* par ses virtualités morphologiques, en tant qu'item lexical voué à ancrage temporel, par rapport à un moment donné (moment de la parole en cours ou distinct de celui-ci), dans un monde possible, réel ou irréel ; corrélativement, les *traits d'accord* (traits de *personne*, de *genre* et de *nombre*) ressortissent au système qui définit le *nom*, par ses virtualités morphologiques, en tant que catégorie destinée à ancrage référentiel. Les *adjectifs* et les *prépositions*, par contre, ne sont spécifiquement voués, au niveau du système catégoriel en place, ni à ancrage temporel, ni à ancrage référentiel – ce qui revient à dire que leurs traits CAT ne notent pas de virtualités morphologiques (« aux yeux de » l'interface de FL).

Si la théorie de la vérification oblige à une définition explicite des traits CAT comme (étant ou non des) traits de virtualités morphologiques (ce que nous venons de noter, informellement, *CAT<sup>m</sup>*), la  $\theta$ -théorie oblige, en outre, à une définition, tout aussi explicite, des traits CAT substantifs (N, V, A, P) par leurs virtualités purement sémantiques (désormais : *CAT<sup>ém</sup>*) – sorte de « prédication sur la référence virtuelle » des lexèmes qui ressortissent à chacune des catégories en cause : à chaque catégorie substantive on pourrait par exemple associer un « contenu (ou : type) notionnel élémentaire » (Hale & Keyser 1993).

Aux verbes on associera ainsi le « contenu (ou : type) notionnel élémentaire » « événement dynamique », aux adjectifs, le contenu (ou : type) notionnel élémentaire de « propriété » (ou : « état »), aux prépositions (et postpositions : aux particules, donc), le contenu (ou : type) notionnel élémentaire

de « relation », et aux noms, un type notionnel noté « n » -« quel qu'il soit, en fait » – cf. art. cit., p. 69<sup>6</sup>.

Le trait CAT des adjectifs et des prépositions ne fonctionnerait donc qu'en tant que  $CAT^{sém}$ .

Une modélisation réaliste (neurolinguistique) qui rende compte de la contrainte analytique selon laquelle l'appartenance d'un trait à tel ou tel système de traits formels doit se laisser évaluer mécaniquement, y compris avant l'interface de Forme Logique, aura à prévoir une forme *explicite* d'intégration des traits CAT en tant que traits de virtualités morphologiques et des traits formels à pertinence morphologique directe, actuelle (désormais : *traits-m*). Plusieurs possibilités sont à envisager :

- catalyse de  $CAT^m$  comme *jeu alternatif des combinatoires morphologiques disponibles, sous un nœud égaliseur*<sup>7</sup> ;
- catalyse de  $CAT^m$  par *synthèse de propriétés* notant chacune des virtualités ( $CAT^m = \{\text{Temps} + \text{Aspect} + \text{Mode}\}$  – où les catégories « Temps », « Aspect » et « Mode » seraient abstraites, toujours à l'aide de nœuds égaliseurs, au sommet des sous-systèmes de traits à pertinence morphologique actuelle respectifs<sup>8</sup>.

Sous ces deux scénarios, les deux fonctions des traits CAT ( $CAT^m$  et  $CAT^{sém}$ ) seraient entendues comme procédant de codages non trivialement distincts. L'analyse alternative consistant à faire passer l'intégration explicite des *traits-m* et des traits CAT à fonction de  $CAT^m$  par l'intégration des deux fonctions des traits CAT eux-mêmes ( $CAT^m$  et  $CAT^{sém}$ ).

C'est l'hypothèse que nous avons faite, à partir de l'idée que les traits à pertinence morphologique actuelle (*traits-m*) à l'origine de la définition des

---

<sup>6</sup> Les hypothèses courantes, à ce jour, en neurolinguistique confortent d'ailleurs ce positionnement du problème : les noms pourraient être définis en termes de réseaux de perception (notamment en termes de la perception d'objets physiques, mais sans doute aussi d'humains et d'autres animés), alors que les verbes seraient définis en termes de programmes moteurs (et pré-moteurs).

<sup>7</sup> Une telle **structure à résolution alternative** qui représente, dans le réseau, l'identité morphologique des noms (ou : décrivant, dans le réseau, les noms, en termes de leurs virtualités morphologiques) correspondra, *grosso modo*, à :  $\{[-\text{personne}] \text{ ET } [-\text{féminin}] \text{ ET } [-\text{pluriel}]\}$  OU  $\{[-\text{personne}] \text{ ET } [+féminin] \text{ ET } [-\text{pluriel}]\}$  OU... = CAT : N. Notons que, selon Lamb 1999, le nœud égaliseur est un nœud-jonction à seuil bas, proche de l'unité (=1), et fonctionnant comme un opérateur de type « OU », et que le réseau neuronal comporte d'autres types de nœuds, dont notamment des nœuds-jonctions à seuil plus élevé (>1), et sémantique « ET », ainsi que des nœuds branchants. La distinction entre nœuds-jonctions et nœuds branchants est formulée en termes de vectorisation : deux ou plusieurs nœuds donnés envoyant des efférences vers un même nœud, créé dans l'opération (jonction) vs un nœud donné qui bifurque (nœud branchant).

<sup>8</sup> Des traits tels : +révolu/ -révolu, +irréel/ -irréel, +perfectif/-perfectif, +assertif/ -assertif etc.

catégories lexicales comme catégories de virtualités morphologiques  $CAT^m$  (traits d'accord des noms et traits TAM des verbes notamment) se laissent, à leur tour, définir, à partir de primitifs de l'ordre des *objets perçus*, pour les premiers, et de l'ordre du déroulement de *programmes moteurs*, pour les seconds, comme il en va des  $CAT^{sem}$ . Tant  $N^{sem}$  que les traits de genre, de nombre et de personne peuvent alors être entendus comme définis par des nœuds-jonctions, à partir des mêmes primitifs, de l'ordre des objets perçus. Le *partage des primitifs* est entendu ici comme *exhaustif*: le trait N (=  $N^{sem}$ ) serait défini, dans le système de traits formels substantifs en place, par une structure à résolution alternative du type déjà introduit plus haut (nœud de seuil très bas (avoisinant 1) et sémantique « OU ») à partir de *tous* les réseaux de perception contribuant à la définition intensionnelle des traits d'accord (et rien qu'à partir de ces réseaux-là<sup>9</sup>). Sous cette analyse, le système de traits formels en place comporterait une « intégration par le bas » des traits CAT et des *traits-m*, orchestrée par le trait CAT même, qui *dénoterait* des virtualités sémantiques et *connoterait* des virtualités morphologiques, à partir d'une même<sup>10</sup> structure intensionnelle. La figure ci-après, incomplète (nous y avons omis le singulier, ainsi que tout le sous-système des traits de personne), suggère seulement de quoi aurait l'air ce type de réseau, dans le cas du système nominal (*traits-m* à légitimation référentielle) :

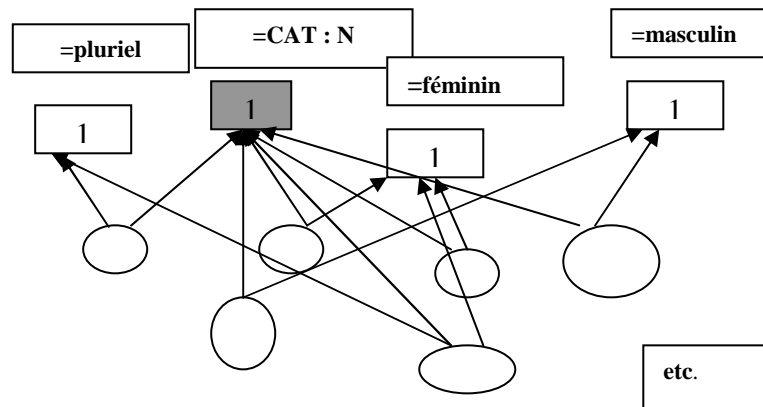


Figure 1

<sup>9</sup> Noter que les reaux concernés (les représentations que ces réseaux définissent/ codent) n'ont pas à épuiser les réseaux du même type disponibles dans le système cognitif du sujet parlant. Mécanisme allégué : conceptualisation des *traits-m* à base d'illustration sélective (vs exhaustive), et extrapolation compositionnelle à d'autres réseaux, n'appartenant pas à la base d'illustration initiale – sous condition de partage exhaustif des réseaux d'illustration à l'intérieur du système CAT.

<sup>10</sup> Une longue tradition philosophique définit les parties du discours (à commencer par la distinction fondatrice *ònoma* vs *rhēma*) en termes **conjointement** morphologiques et sémantico-logiques.

Un *trait-m* sera alors évalué comme interprétable<sub>FL</sub> sur une CAT donnée si (et seulement si) il est défini à partir de réseaux intensionnels contribuant à la définition de cette même CAT.

Une caractéristique essentielle de tels systèmes de traits sera alors le type de nœuds intervenant immédiatement dans les définitions intensionnelles des traits à grammaticaliser : des *nœuds égaliseurs*. C'est là une condition pour que tout réseau intensionnel définissant par exemple le trait « féminin » (= [+féminin]) – tel le réseau dédié à la représentation visuelle de ma mère – contribue aussi à la définition du trait CAT : N (en tant qu'il note des virtualités sémantiques, de l'ordre des « objets perçus » ou de la « perception d'objets »).

Nous avons déjà dit que le système de traits nominaux (*traits-m* : traits d'accord et trait CAT : N) esquissé à la **Figure 1** était incomplet. Cela concerne en particulier le format des traits conceptuels grammaticalisés, tel qu'il est requis par la théorie de la vérification : les traits complémentaires doivent être exprimés en termes d'attribut unique et valeurs contraires, de sorte qu'en cas d'activation simultanée (étant donné une configuration de vérification), la dérivation soit annulée pour cause de non corroboration des valeurs du trait (<sup>angl</sup>*mismatch*). Il s'ensuivra que, par exemple, les définitions d'illustration sélective de [+féminin] et [+masculin] (dans une langue qui ne grammaticalise pas le neutre, tel le français), requises pour la mise en place d'une catégorie N (qui dénote des virtualités sémantiques du type mentionné plus haut, tout en connotant des virtualités morphologiques de genre) devront être redoublées, dans le système conceptuel dont participent les traits formels nominaux, par une définition de [-féminin] *procéduralement* exclusive de [+féminin].

Cette définition intensionnelle de la valeur négative du trait, par *illustration procédurale* de l'inhibition de la valeur positive sera seule activée dans les matrices de traits syntaxiques des entrées lexicales, à l'exclusion de [+masculin], non redoublé de son contraire [-[+masculin]].

Les figures ci-après suggèrent respectivement la phase d'activation de la valeur négative (Figure 2) et de la valeur positive (Figure 3) du trait de genre marqué morphologiquement.

**Figure 2 : phase négative de la propriété formalisée.** *Inhibition des afférences d'intégration de [+féminin] à d'autres nœuds* (par exemple, au nœud égaliseur supérieur qui intègre alternativement soit la valeur positive, soit la valeur négative du trait morphologiquement marqué (ou plutôt : destiné à marquage morphologique), ou bien à un nœud « d'héritage intensionnel » (nœud de seuil 1 satisfait trivialement par une seule et même afférence, depuis le réseau intensionnel d'origine), ressortissant à la matrice syntaxique de tel ou tel item lexical); inhibiteur représenté par une étoile noire, connexions d'inhibition abouties, en noir et gras, connexion d'activation de l'inhibiteur, initiée depuis le nœud héritant de l'intension [=féminin], en noir et gras aussi.

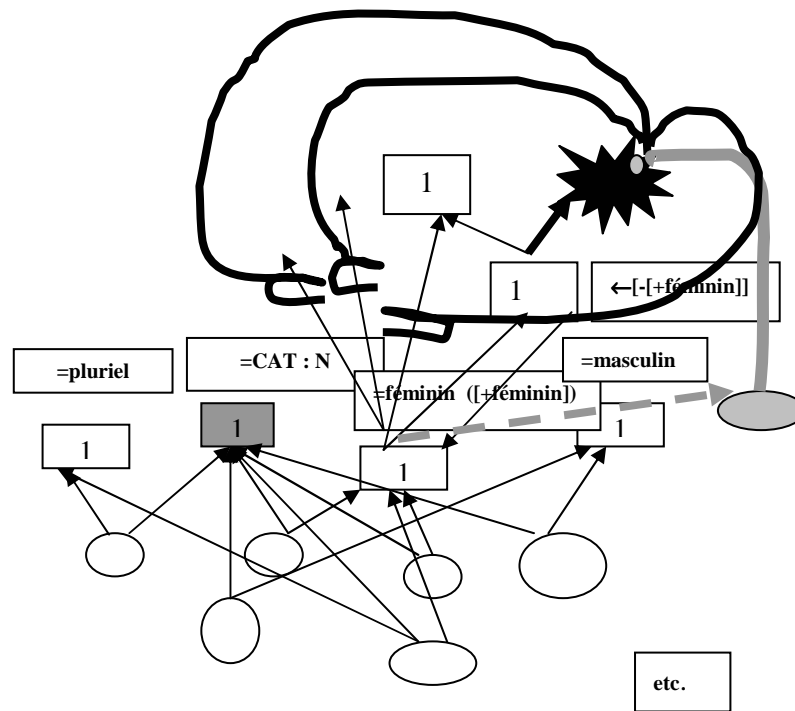


Figure 2.

**Figure 3 : phase positive de la propriété formalisée.** *Inhibition de l'inhibiteur* et désactivation temporaire des connexions d'inhibition établies dans la phase négative ; inhibiteur de l'inhibiteur étoilé représenté comme cercle noir, et connexion d'inhibition de l'inhibiteur (actuellement active), en noir et gras ; connexion d'activation de l'inhibiteur de l'inhibiteur, initiée depuis l'afférence ciblant le nœud de seuil 1 nouvellement recruté dans le réseau nominal, afin d'y transmettre l'intension « féminin » (déjà en place), représentée par une flèche noire continue (connexion aboutie). Dans la Figure 2, l'inhibiteur de l'inhibiteur étoilé est représenté en gris, ainsi que la connexion d'inhibition correspondante, pour suggérer l'état inactif ; corrélativement, la flèche d'activation de l'inhibiteur de l'inhibiteur étoilé y est dessinée en pointillé gris.

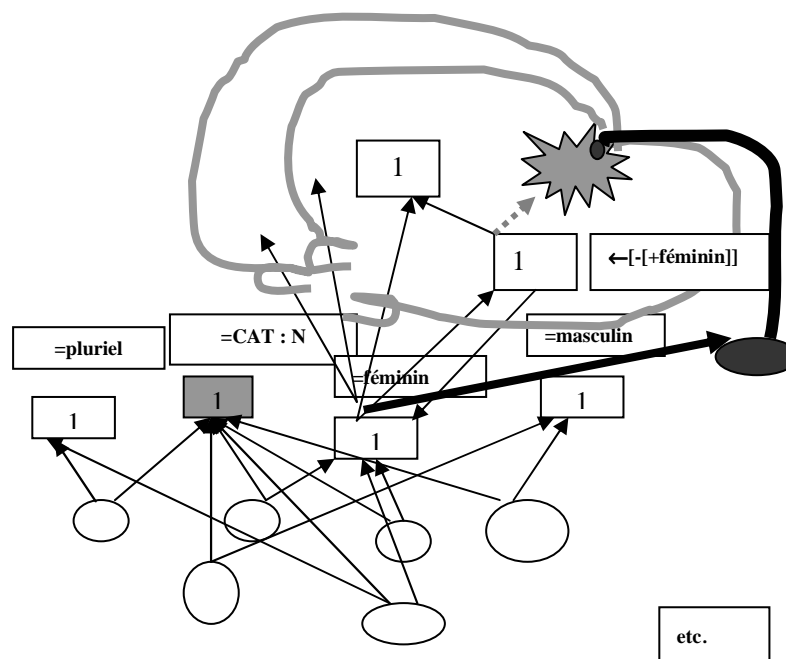


Figure 3.

Nous ne poursuivrons pas plus avant, ici, cet argument, nous bornant à noter que c'est à cette hypothèse sur l'accès de la computation (en particulier : sur l'accès des procédures de vérification) à l'interprétabilité des *traits-m* en FL que nous référerons, dans ce qui suit, notre analyse du trait grammaticalisé [+locuteur].

Revenons-en, maintenant, à la distinction **locuteur de l'énoncé (actuel)/ locuteur textuel**.

### 3. Le locuteur textuel : un locuteur « descriptif » ?

Reprenant et approfondissant la tripartition du locuteur chez O. Ducrot (sujet parlant/ locuteur-en-tant-que-tel (donné par le sémantisme de l'énoncé)/ locuteur-en-tant-qu'être-du-monde (représenté par l'énoncé) – cf. Ducrot 1984 : 149-169 ; 171-233, et, pour commentaire, Nølke *et al.* 2004 : 42), la ScaPoLine distingue entre « locuteur-en-tant-que-constructeur », et images du locuteur construites par celui-ci : le « locuteur de l'énoncé », d'une part, et le « locuteur textuel », de l'autre.

Le locuteur de l'énoncé est défini exhaustivement par la propriété d'être la source *en ligne* d'une énonciation particulière, alors que le locuteur textuel est défini en termes biographiques (ou, selon le cas, autobiographiques), comme pourvu de tous les attributs « d'une personne complète ».

Le pronom personnel de première personne n'est censé renvoyer au « locuteur de l'énoncé actuel » que dans des contextes explicitement performatifs (exemple donné : *je promets*) ainsi que dans les énoncés parenthétiques à caractère métalinguistique (*il est bien parti, te dis-je/ je te dis qu'il est bien parti ; où est-il ? je vous le demande/ je vous demande où il est*) ou modal (*il est parti, je crois/ je crois qu'il est parti*<sup>11</sup>). Dans tous ses emplois purement descriptifs (représentationnels), le pronom personnel renverrait au « locuteur textuel » (Nølke *et al.* 2004 : 36-43).

Le locuteur textuel est donc défini en termes descriptifs, et le locuteur de l'énoncé actuel, en termes performatifs. Mais il s'agit pourtant du même embrayeur, qui a très peu à voir avec un quelconque concept descriptif de « locuteur », dans un cas comme dans l'autre.

Nous avons proposé, dans le diagramme suivant, une possible catalyse du concept descriptif de « locuteur » (« personne qui parle de quelque chose, à quelqu'un »)<sup>12</sup>, en termes de l'intégration du perfunct « parler (de quelque chose, à quelqu'un)<sup>13</sup> », et du concept « personne » (= « individu humain »).

Cette catalyse intensionnelle par synthèse de propriétés peut très certainement être redoublée par une catalyse du « locuteur audio-visuel et/ou moteur », à base d'illustrations procédurales virtualisées (noeud égaliseur (de

---

<sup>11</sup> Exemples de notre main.

<sup>12</sup> Concept dont les composants sont intégrés, dans le système sémémique, y compris à d'autres concepts, plus étoffés, qui spécifient davantage la RELATION, en développant un composant de MANIÈRE y associé (thème ±uniforme (MANIÈRE : « discours » vs « phrases »); thème ±spécialisé (MANIÈRE : « conférence » vs « discours »), et/ou le DESTINATAIRE (« lim. »), en développant un composant de MANIÈRE y associé (DESTINATAIRE : ±connu, ±individualisé, ±pluriel, MANIÈRE : ±interaction ([ ±alternance des rôles <locuteur/ auditeur> entre deux individus], [±alternance des rôles <locuteur/ auditeur> entre un individu et plusieurs autres]) – ce qui est censé correspondre aux découpes « qui parle en public », « monologue » : « discours », « conférence » / « dialogue » / « plurilogue » : « débat »). Par ailleurs, le concept de « locuteur » est également en relations inter-sémémiques avec : « chanteur », ..., « mangeur », « buveur », ..., « marcheur », « danseur », « sauteur », « nageur »... – à l'intérieur d'une catégorisation (agentive) des « personnes » en tant qu'elles exécutent tel ou tel autre programme moteur.

Ne pas confondre, cela dit, la catalyse du concept « locuteur » avec une catalyse du lexème correspondant (noté ici : *locuteur*), qui entre, lui, en relations paradigmatiques, en français, avec des lexèmes tels : *parleur, orateur, conférencier, rhéteur, tribun, débatteur*.

<sup>13</sup> Catalyse (tentative) du perfunct, en termes d'articulation d'une séquence de sons d'une langue naturelle (=programme moteur à exécution intentionnelle et effet (résultat) caractérisé : la séquence de sons articulés), qui porte sur un état de chose (=contenu d'une intention informative spécifique) et vise quelqu'un (=intention communicative).

seuil approchant 1) qui gère *ce que les diverses instances de personnes en train de parler* vues, ou entendues ou les deux, et retenues en mémoire, par le sujet de conscience *ont en commun*)).

Le concept « humain » intégré (au deuxième degré) à la catalyse intensionnelle du « locuteur » descriptif (représentée dans le diagramme) procéderait lui-même d'une catalyse par synthèse de propriétés (abstraites d'illustrations procédurales, à des niveaux inférieurs d'intégration non représentés dans le diagramme ci-dessous), dont y compris certaines des propriétés définitoires du perfunct « parler de quelque chose, à quelqu'un » (en l'occurrence : « comportement intentionnel », ainsi que la virtualisation des programmes moteurs « articuler des sons d'une langue naturelle »), à côté d'autres propriétés, non représentées dans le diagramme, telles la mobilité, la bipédie, etc. Les flèches en pointillé notent l'approximation sur le niveau exact d'intégration desdites propriétés. Le *partage de propriétés définitoires* entre perfunct et concept « humain » exprimerait, dans le réseau sémémique, indépendamment du concept « locuteur », le fait que la parole requiert, comme causateur, un *agent humain*.

Il va sans dire que le concept « humain » a d'autres catalyses, dans le réseau sémémique d'un sujet donné, dont sans doute :

- une *catalyse de perception hétéromodale* (humain visuel (qui intègre divers exemplaires d'humains vus, ainsi peut-être que leurs propriétés à appréhender visuellement, les plus saillantes : taille, forme, silhouette, visage, couleurs de la peau, des yeux, des lèvres etc.) ; humain auditif (voix humaines en train de parler, de crier, son de rires ou de pleurs d'humains, bruit de pas etc.) ; humain olfactif (parfum des cheveux de ma mère, senteur de ma propre transpiration pendant que je fais du sport, etc.), humain tactile, ... selon les données d'expérience du sujet),
- voire peut-être également une *catalyse directe par rapport au Soi* (abstraction de la propriété « humain » comme bloc inanalysable, par exemple à partir du schéma corporel (*body schema*) qui intervient dans la conscience du soi rapporté à l'environnement<sup>14</sup>),  
...

---

<sup>14</sup> Nous nous demandons si sous cette catalyse (le cas échéant) on devrait toujours parler de *concept* ou bien plutôt de *percept* « humain », vu qu'il n'y aurait plus vraiment d'intégration de plusieurs modalités de perception, ni d'intégration supra-modale de modalités motrices et perceptives (les voies intéroceptives, depuis les viscères, et les voies proprioceptives, depuis les muscles, articulations, etc. pouvant être entendues comme du même type (perception directe du soi, sentiment intérieur de l'être, point de vue « du dedans »)).

Le problème est que les réseaux concernés serviraient de primitifs d'illustration procédurale à la catalyse, en passage au virtuel, du « moi », du « soi » (« moi-senti-du-dedans » qui se laisse reporter à autrui, dans le cadre d'une théorie de l'esprit déjà

Nous avons également voulu suggérer, dans le diagramme, l'enchevêtrement des relations sémémiques, d'où l'exemple de la double catalyse intensionnelle du concept de « personne » :

- ◆ par abstraction d'un bloc de propriétés indissociables, à partir d'illustrations diverses (instances de personnes vues ou connues regroupées sous un noeud égaliseur de seuil environ 1 : « personne (individu humain<sup>a</sup>) »),
- ◆ mais également par synthèse de propriétés au préalable dissociées (« personne (individu humain<sup>b</sup>) »).

La propriété « exemplaire/ individu/ spécimen » est entendue comme elle-même abstraite de « exemplaire/ individu canin », « exemplaire/ individu/ spécimen de rose » etc., y compris « exemplaire/ individu/ spécimen humain » (ce que montre la ligne d'intégration de « personne (individu humain)<sup>a</sup> », au triangle foncé (symbole des afférences au noeud-jonction « exemplaire/ individu/ spécimen »))<sup>15</sup>.

Où se situerait le « locuteur textuel », que nous envisageons comme défini en termes descriptifs, par rapport au concept descriptif de « locuteur » ci-avant commenté (et visualisé sous la **Figure 1**, à la page suivante)? Au gré des occurrences, au niveau d'intégration le plus bas, celui des instances de personnes vues ou connues regroupées sous un noeud égaliseur de seuil environ 1 conceptualisant, par abstraction de propriétés indissociées : « personne (individu humain)<sup>a</sup> ».

---

opérationnelle), d' « humain », voire de « féminin » (pour les « moi » féminins) ou de « masculin (pour les « moi » masculins)... ce qui suggère une solution compositionnelle et donc finalement des trajets d'indirection, pour tout ce qui n'est pas le « moi » (saisi par l'identité intérieure).

<sup>15</sup> En principe, à chaque fois qu'il y a catalyse multiple d'un concept, dans un système sémémique donné, les noeuds correspondant aux diverses alternatives devraient être regroupés, à un niveau d'intégration supérieur, sous un égaliseur (ce qui représenterait l'intuition que le sujet parlant/ pensant a de ce que ces représentations sémémiques distinctes prédisent pourtant du même référent. Nous ne voulons bien évidemment pas suggérer que le sujet parlant ordinaire décrirait son intuition en pareils termes. Quoi qu'il en soit, notre diagramme ne surprend pas cet aspect-là.

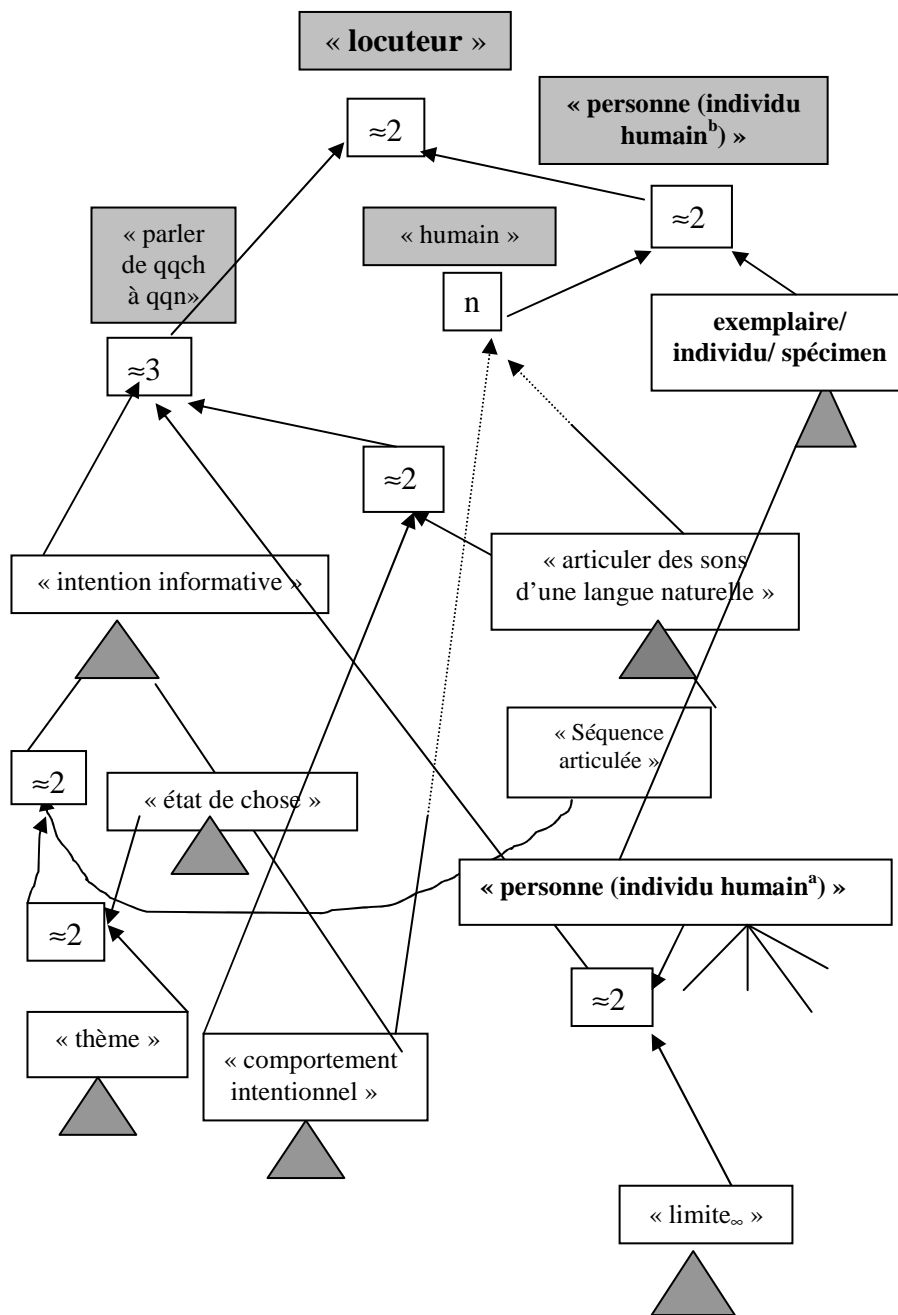


Figure 4. Le locuteur « descriptif ».

#### 4. Le locuteur de l'énoncé actuel : un locuteur « procédural » ?

Dans le cadre de la Théorie de la Pertinence, la signification des embrayeurs, dont les pronoms de première et de deuxième personne, est analysée comme consistant non pas en un ensemble de conditions qu'un objet du monde doit satisfaire (signification descriptive), mais dans une *procédure que l'on applique à la situation de communication*. Pour ce qui est du pronom de première personne ( $je_F$ <sup>16</sup>), le processus d'attribution du référent consisterait à appliquer la formule « chercher la personne qui parle », au contexte situationnel (énonciatif) immédiat (actuel) – cf. Moeschler & Reboul 1994 : 116 ; 341 – analyse instructionnelle qui conforte, d'ailleurs, l'analyse benvenistienne classique<sup>17</sup>.

Maintenant, pour toute modélisation de la performance<sup>18</sup> compatible avec (i.e. qui est susceptible d'intégrer) le modèle de compétence mis en place par le Programme Minimaliste de la grammaire générative (Chomsky 1995), la question se poserait de savoir quel est le format explicite de l'association, à l'entrée lexicale *je*, d'une telle procédure – et dans quelle mesure, et surtout à quel niveau, la *solution procédurale du sens* a une valeur explicative plutôt que d'être un simple artefact descriptif-taxonomique. Car enfin, à quoi pourrait bien se ramener la lexicalisation d'une procédure interprétative (au sens étoffé proposé par les tenants de la pragmatique inférentielle, pour les embrayeurs, ainsi d'ailleurs que pour d'autres faits langagiers – connecteurs pragmatiques, négation...), sinon à la *trace mnésique de performances interprétatives qui auront été actuelles, à des moments  $M_i$  du passé* ? Parler d'« attachement lexical » d'une procédure interprétative, à un mot de la langue, dont cette procédure « ne constitue (toutefois) pas la signification lexicale (= référence virtuelle, au sens de Milner<sup>19</sup>, signification descriptive, etc.) » trahit déjà un certain gêne, qui concerne, selon nous, le format exact de cet attachement.

Dès que l'on déplace l'analyse sur le terrain (autrement glissant) de la grammaticalisation de « traits » (vs de « mots »), les questions pertinentes prennent un tour plus précis. Nous retiendrons, des analyses inférentielles, l'idée que ce n'est pas le concept descriptif de « locuteur » qui subit la grammaticalisation. Mais reformulerons la « solution procédurale du sens », à la recherche de mécanismes susceptibles de sous-tendre (et de déterminer) une interprétation des occurrences du trait, à l'intérieur de la matrice syntaxique d'un pronom personnel tel  $je_F$ , qui se laisse par la suite décrire (à un autre niveau de généralité) en termes d'instruction procédurale d'*identification du référent, dans le contexte énonciatif immédiat*. Nous dirons donc que la représentation

---

<sup>16</sup> F de : français.

<sup>17</sup> « *Je* signifie 'la personne qui énonce la présente instance de discours contenant *je*' » (Benveniste 1966 : 252).

<sup>18</sup> Que ce soit dans la perspective de la génération d'une interprétation de l'énoncé entendu<sup>18</sup>, ou dans celle de la génération de la phrase en train d'être énoncée (ce que nous appelons une (pragm)linguistique de l'encodeur).

<sup>19</sup> Milner 1989 : 336.

intensionnelle qui fait l'objet de la grammaticalisation intègre (au premier degré) des *primitifs d'illustration procédurale* liés à la parole *actuelle* (en train de se faire).

Sous l'analyse proposée à la Figure 5, la catégorie grammaticalisée [+locuteur] (indice « G » de : « à grammaticaliser ») et le système catégoriel du Temps grammatical(isé) ne partageraient pas de manière directe le *présent de la*<sup>20</sup> *parole actuelle* à titre de *primitif d'illustration procédurale* (« articuler la phrase actuelle<sup>21</sup> : programmes moteurs y associés, *en voie d'activation* »).

Nous avons au contraire supposé que le concept de « locuteur » doive se ranger avec les représentations d'humains (et d'autres objets concrets), du côté de la perception plutôt que du côté moteur (volet « perception » correspondant au composant moteur respectif), pour des raisons liées à l'explicitation de la propriété [+interprétable], en tant que régularité que ce trait formel manifeste, dans la matrice syntaxique d'une catégorie référentielle (tel le pronom personnel), mais pas (par exemple) dans la matrice syntaxique du verbe accordé à ce pronom.

Les primitifs procéduraux de l'ordre de la perception (proprio-, intéroception ou perception auditive) que nous avons posés partagent avec le *présent de la parole en cours* leur caractère déictique, et se rapportent à la *parole en cours* comme au contenu des *perceptions en cours* en quoi ils consistent.

Le fait que la sémantisation du fonctionnement d'un réseau d'illustration procédurale soit *renouvelée à chaque occurrence* de la catégorie déictique<sup>22</sup> n'implique pas que les trajets cognitifs concernés ne subissent aucune forme de « spatialisation » (entendue, au sens de Donald Hebb, comme « passage au spatial » d'une structure neuronale initialement spatio-temporelle, évanescence) : la catalyse du « locuteur » d'une occurrence de phrase donnée suivrait le *même parcours* que celle d'autres occurrences d'autres phrases, aux programmes d'articulation activés près (qui varient, en général, au gré des phrases<sup>23</sup>). En d'autres mots, dans la catégorie déictique, il y aurait quand même quelque chose de stable, de récurrent : les *zones sources* des afférences au noeud-égaliseur<sup>24</sup> qui la *définit*<sup>25</sup>, dans le réseau (zones fonctionnellement spécialisées).

En ce qui concerne (notre hypothèse sur) le locuteur « procédural », il s'agirait de partie(s) du schéma corporel (dans le lobe pariétal gauche<sup>26</sup>),

---

<sup>20</sup> Qui peut d'ailleurs devenir présent d'une parole *en tant qu'*actuelle, à la faveur de représentations en miroir de la parole d'autrui.

<sup>21</sup> Phrase en train d'être énoncée.

<sup>22</sup> Qui est, de ce fait, constamment émergente.

<sup>23</sup> Sauf homophonie.

<sup>24</sup> Un noeud-égaliseur est un noeud à seuil d'activation bas, par convention  $\approx 1$ .

<sup>25</sup> Noeud qui *est* de fait la catégorie.

<sup>26</sup> Chez la plupart des sujets parlants (hémisphère gauche dominant car dédié à l'essentiel des structures langagières – prosodie non comprise). Nous supposons ici que, dans le respect de la condition de Proximité, pour être opérationnelle linguistiquement, la représentation sémémique du locuteur « procédural » n'a pas à comprendre les

dédiée(s) aux proprioceptions/ intéroceptions associées à la parole en cours, ainsi que des représentations auditives associées à la parole entendue, dans le lobe temporal (aire de Wernicke (Brodmann 22), près des (ventral des) aires auditives primaires (Brodmann 41-42)).

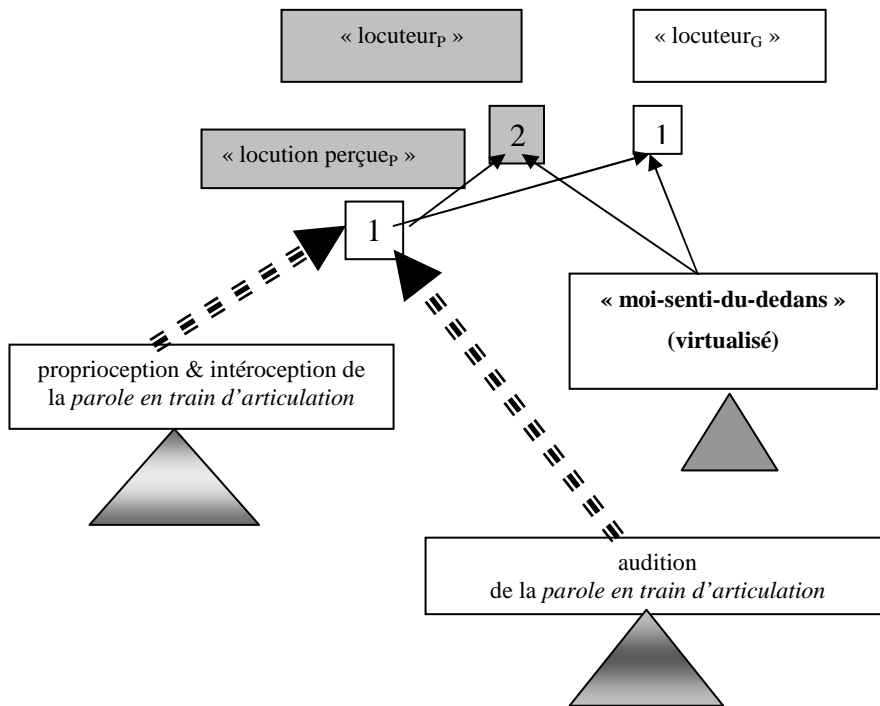


Figure 5. Le locuteur « procédural » (je).

Plutôt que d'être en présence d'une connexion localement spatialisée, comme dans le cas du passage au virtuel d'un noeud dédié à une fonction motrice donnée<sup>27</sup>, nous aurions là une famille de connexions diffuses,

représentations somesthésiques complètes liées à la parole en cours, représentations controlatérales distribuées dans les zones spécialisées des lobes pariétaux gauche et droit.

<sup>27</sup> Qui en active un autre, et y intègre son intensification, quitte à ce que sa propre activation en aval soit par la suite inhibée : vers les commandes motrices primaires ou vers les synapses d'exécution auprès des muscles effecteurs (suspension de l'actualisation du mouvement). Par exemple, les sous-programmes élémentaires « introduire dans la bouche », « mordre dedans », « mâcher (bouchée) », « avaler (bouchée) » (dans le cadre du programme pré-moteur complexe « manger (une pomme) ») intègrent de tels noeuds de virtualisation (conceptualisation au sens large, avec, pour résultat, les perfunctifs correspondants) ; le perfunctif « manger » catalysé à partir de ces noeuds copiera (pour l'essentiel) la structure interne du programme pré-moteur complexe.

sémantisées auprès d'un noeud qui deviendra, lui, dédié à la *définition de la fonction commune* à toutes les jonctions qui y envoient des afférences à tel ou tel moment (caractères discret et diffus que sont censées suggérer les flèches en pointillé multi-strates, dans le diagramme).

Pareillement, la catalyse du *présent de la parole en cours* suivra le même parcours, d'une énonciation à l'autre, bien que les programmes moteurs activés soient à chaque coup différents (hormis homophonie ou itération d'une phrase, avec les mêmes découpages informationnelle et discursive) ; ce qui restera stable d'une occurrence à l'autre de la catégorie déictique étant la zone-source des afférences au noeud de virtualisation : zone de Broca, pour les programmes d'articulation.

Tenant pour acquis que tous les primitifs intensionnels irréductibles (plus avant) sont de souche procédurale, et que c'est le fonctionnement itéré qui donne la valeur intrinsèque d'un réseau expert (réseau dédié à une certaine fonction), nous noterons qu'un réseau expert peut être pertinent, à une opération de conceptualisation, de deux manières : par la *trace spatialisée*<sup>28</sup> de sa structure initialement spatio-temporelle évanescence d'une part (voir passage au virtuel de programmes moteurs, coextensif à l'émergence de perfunctifs tels « mordre », « mâcher », « avaler », ...<sup>29</sup>); par un *état évanescent de la structure spatio-temporelle elle-même*, de l'autre.

Dans le premier cas, ainsi que nous l'avons déjà signalé, la virtualisation implique activation des réseaux-sources *en-deçà du seuil de performance* : ces illustrations procédurales auront donc une intégration sémémique « descriptive ».

Dans le second cas, la sémantisation se négociera à chaque occurrence, contre *performance réelle du réseau-source* (sans passage au virtuel (de l'activation) du réseau expert). On pourrait à juste titre appeler l'intégration sémémique de ces illustrations procédurales, « performative » – au sens où la structure d'intégration (le noeud égaliseur) décrit (représente) précisément ce que le réseau-expert intégré est en train de performer, au point de l'intégration.

Les primitifs sémantiques des catégories déictiques de la personne ou du temps participent très probablement du second cas de figure envisagé.

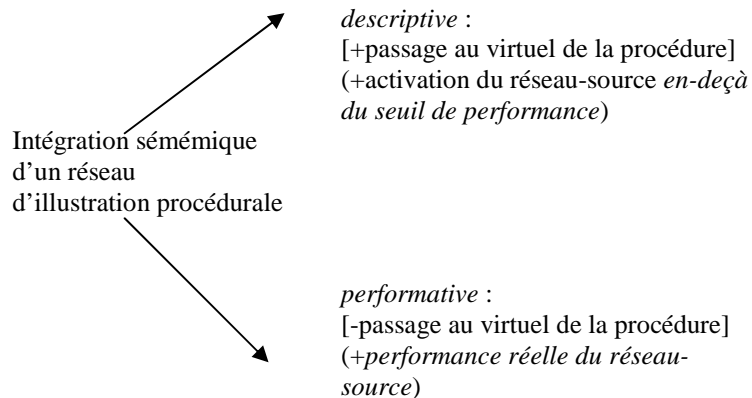
De tels fondements neuraux de la *méta-propriété* [+déictique] impliqueraient que les réseaux d'illustration procédurale à la base de la conceptualisation des propriétés (ou : catégories)  $P_1, P_2, \dots, P_n$  dites *déictiques* se situent au niveau d'intégration sémémique le plus bas : le niveau où une propriété  $P_i$  reste collée à l'éventualité (au programme

---

<sup>28</sup> La spatialisation n'est pas le fait de la conceptualisation, mais l'effet de la spécialisation fonctionnelle du réseau (qui, de ce fait, devient réseau-expert ou (dans les termes de S. Lamb) : *nexion dédiée*).

<sup>29</sup> La linguistique d'inspiration cognitive y voit un cas de signification descriptive vs procédurale (ou du conceptuel vs procédural).

pré-moteur ou moteur) ou à l'objet (au réseau de perception) qui l'exhibe.



Un dernier point, concernant la catalyse du « locuteur grammaticalisé ». Nous avons supposé que le primitif d'illustration procédurale (*en ligne*) pleinement performée (à sémantisation renouvelable : triangles gris ombré, dans le diagramme) doit être composé à un concept à virtualisation figée (triangle gris continu, dans le diagramme).

Qui pis est, une représentation dynamique « en ligne » des modifications de l'état corporel coextensives à la parole en cours (la « proprioception et intéroception de la parole en cours d'articulation ») devrait non seulement pouvoir être posée comme *alternative* d'une représentation « hors-ligne » du soi corporel « global » (le « moi-senti-du-dedans »), sous un nœud égaliseur fournissant une définition du « locuteur (à grammaticaliser) » par abstraction de propriétés communes non dissociées<sup>30</sup>, mais encore pouvoir être *conjointe* à une telle représentation, sous un nœud de seuil 2 (définition du « locuteur procédural » par synthèse de propriétés préalablement dissociées), – ce qui semble à première vue tautologique (analytiquement<sup>31</sup> parlant).

Ce type d'association est pourtant commun, dans la performance motrice ou perceptuelle : des représentations « hors ligne »,

<sup>30</sup> La référence à soi en tant que *locuteur* serait alors ce que la perception (*en ligne*) de sa propre parole en cours d'articulation, et la représentation *hors ligne* du soi corporel global ont en commun. C'est cette définition intensionnelle du trait sémémique [+locuteur] qui fera l'objet et d'une intégration immédiate à la catégorie N (seuls des nœuds égaliseurs s'y qualifiant), et d'une formalisation explicite, en tant qu'origine d'une définition, par illustration procédurale performative, de la valeur négative du trait.

<sup>31</sup> Rappelons que nous opposons ici *linguistique analytique* et *neurolinguistique*.

relativement stables, de la proprioception et de l'intéroception, sur lesquelles repose l'idée d'*image corporelle* chez A. Damasio (*représentations dispositionnelles*, dans la terminologie de l'auteur) peuvent en effet être activées, dans les aires corticales précoces (aires spécialisées, à organisation topographique), *conjointement aux* représentations « en ligne » de l'état corporel actuel, associé à une performance motrice donnée ou à une perception (visuelle, auditive, olfactive...) donnée – ainsi que l'atteste par exemple le phénomène du « membre-fantôme » (Damasio 2000 (1994) : 180).

Nous n'envisagerons donc pas le « moi-perçu-du-dedans » ou « moi-saisi-par-l'identité-intérieure », pertinent dans la configuration de la catégorie sémémique grammaticalisée, dans l'esprit du « soi-noyau » (*core self*), ancré dans l'ici-maintenant d'une prise de conscience donnée (Damasio 1999 : 190<sup>32</sup>) – mais comme « concept basique du soi<sup>33</sup> », qui offre une référence à tout ce qui se passe dans l'organisme, y compris aux états corporels courants ; ces derniers y sont intégrés continuellement, au fur et à mesure qu'ils deviennent des états corporels passés (Damasio 2000 (1994) : 270).

Nous ne l'envisagerons pas comme coextensif à l'ensemble des représentations neurales du Soi non plus, mais en excluons les *représentations autobiographiques*, pour des raisons liées à la *complexité* de la catégorie (considérations de localité y comprises), ainsi qu'à la possibilité d'*attribution*, dans le discours rapporté, et dans le processus de compréhension d'énoncés entendus.

Ajoutons que ce type de composition n'est possible que dans un système où les distinctions conceptuel<sup>34</sup>/procédural, descriptif/procédural sont à la fois revues à la baisse, et reformulées en termes explicitement dynamiques (en postulant du procédural, à l'origine du conceptuel-descriptif<sup>35</sup>). Si nos spéculations sur les bases neurales possibles des processus de catégorisation étaient dans la bonne voie, il s'agirait plutôt d'un continuum *illustration procédurale* (→*propriété(s) abstraite(s)* 1<sup>er</sup> niveau d'abstraction)→ *illustration notionnelle* (→ *propriété(s) abstraite(s)* 2<sup>e</sup> niveau d'abstraction). Tout à fait dans l'esprit de la psychosystématique guillaumienne, d'ailleurs.

---

<sup>32</sup> Voir op. cit., pp. 195-197 (pour les rapports du *core self* à la *conscience étendue* (au passé et au futur)) ; p. 230 (pour la hiérarchie des notions de *proto-soi*, *soi-noyau*/*conscience noyau*, *conscience étendue*, *conscience* tout court).

<sup>33</sup> Correspondant plus ou moins au : « proto-soi » (au sens de Damasio 1999). Cela dit, si notre lecture est correcte, le « concept basique du soi » de *L'Erreur de Descartes* est envisagé dans une perspective incrémentielle des représentations neurales du Soi en-ligne et hors-ligne, tandis que le concept de « proto-soi » s'inscrit explicitement dans une logique déterministe évolutionniste (darwinienne).

<sup>34</sup> Au sens large, neutralisé quant aux distinctions concept/percept-confunct/perfunct.

<sup>35</sup> Ce qui n'est qu'une reformulation de la thèse selon laquelle la fonction serait à l'origine de la forme.

La psychosystématique guillaumienne distingue en effet, au niveau de la chronologie dynamique (mise en séquence) (vs chronologie statique (durée)), *temps interne à l'éventualité qui le porte* (ou : l'instancie), et *temps externe à l'éventualité, qui s'y développe*. La construction cognitive du temps étant censée commencer par le temps interne à l'éventualité qui le porte.

En termes neurocognitifs explicites, le *temps interne à l'éventualité qui le porte* (ou : l'instancie), représenterait la propriété chronologique  $P^T$  ( $T$  de Temps) telle qu'illustrée lors de (et en tant qu'indissociable de) l'activation en cours, de tel ou tel (sous-)programme pré-moteur (ou moteur) donné<sup>36</sup>.

N'était-ce ce niveau d'intégration où les propriétés ou catégories temporelles restent collées aux éventualités qui les exhibent, nous aurions proposé des primitifs d'illustration procédurale plus fins, pour les propriétés *révolu/ irréal* ; *détension/ tension* ; *virtuel/ actuel* au cœur de la mise en place du système de traits de Temps-Aspect-Mode, au sens de G. Guillaume. Des primitifs de l'ordre de la réalisation d'une connexion inter-neuronale<sup>37</sup>. Mais ce niveau d'intégration suggère des primitifs d'illustration procédurale plus grossiers, de l'ordre des sous-programmes d'un programme (pré-)moteur complexe (discret)<sup>38</sup>.

## 5. Retour sur les deux images du locuteur

Gardant ces précisions à l'esprit, nous rappellerons que les deux voix de « locuteur de l'énoncé actuel » et de « locuteur textuel » investissent au même titre des occurrences du « locuteur grammaticalisé » (l'embrayeur). Les questions directement pertinentes, à ce moment-là, afin d'explicitier les rapports entre ces deux images du locuteur, seront les suivantes :

---

<sup>36</sup> Dans des cadres théoriques distincts de la psychosystématique guillaumienne, cette distinction est surtout valorisée, pour la catégorie de l'aspect, envisagé, à la fois sous l'éclairage de l'*Aktionsart* (aspect intrinsèque à la sémantique du verbe) et en tant qu'aspect grammatical, extérieur à l'éventualité (événement, procès, état) représentée par le verbe.

<sup>37</sup> *Tension* du processus axonal, vers la synapse (connexion *pas encore réalisée*); établissement de la synapse et *détension* du neurone excitateur, au bout d'un certain temps, à défaut d'une excitation du neurone excitateur par le neurone excité ou par un tiers (connexion *révolue*).

<sup>38</sup> Sous l'hypothèse de l'espace de travail neuronal (mobilisé dans les tâches conscientes « avec effort »), J.-P. Changeux présume que les primitifs sémantiques de Temps (Futur, Présent, Passé) aient des bases neurales encore plus grossières, de l'ordre respectivement des systèmes moteurs (Futur), systèmes perceptuels (Présent) et de la mémoire à long terme (Passé) – Changeux 2002 : 142-143, Figure 19. Nous venons de suggérer une approche davantage consistante avec l'analyse à proprement parler linguistique, des données pertinentes, selon laquelle l'activation d'un programme pré-moteur complexe, qui comporte une organisation interne au moins en partie séquentielle, pourrait illustrer procéduralement les catégories sémantiques à partir desquelles l'image du Temps est reconstruite, dans le système de traits formels d'une langue-I donnée.

- Pour être justiciable d'indices linguistiques au niveau phrastique, l'interprétation de « locuteur textuel » devrait-elle être lexicalisée (solution éclatée des entrées pronominales), dans la langue interne du locuteur même?
- Dans le cas contraire, comment l'effet de sens « locuteur textuel » (locuteur hors ligne) serait-il inféré, par l'interlocuteur, à partir d'une instruction vouée à assurer l'identification du « locuteur de l'énoncé actuel » (locuteur en ligne) ?

En ce qui concerne la première question, le propos de la ScaPoLine ne semble pas être le traitement éclaté de la première personne, au niveau lexémique, mais l'explication, au niveau phrastique, de deux effets de sens.

La seconde question appelle plus ample commentaire.

Les rapports entre *locuteur-en ligne* et *image autobiographique de sa personne (hors ligne)* sont des rapports d'inclusion, dans le réseau sémémique.

D'une part, l'image de la performance verbale actuelle (=image(s) de la proprioception & intéroception & audition de la *parole en train d'articulation*) s'ajoute à l'image déjà virtualisée du moi-senti-du-dedans (voir Fig. 2 supra), au fur et à mesure que le présent actuel devient du passé révolu.

Ensuite, l'image virtualisée du moi-senti-du dedans – intégré, comme nous l'avons suggéré plus haut, à la catégorie grammaticalisée du locuteur – définit également un sous-composant du moi autobiographique (hors ligne), à l'instar d'une foule d'autres détails déjà figés en mémoire (histoire personnelle, image de son propre visage, de son corps, son de sa voix etc.). Bien qu'exclus lors de la sélection présidant au processus de grammaticalisation du trait [+locuteur] (par hypothèse) actif dans la matrice syntaxique du pronom de première personne ([+personne, +locuteur]), tous ces détails catalysent le réseau intensionnel du « Soi hors ligne », réseau activé (en bloc ou de manière, à nouveau, sélective<sup>39</sup>) à chaque fois que le « locuteur textuel » (et non le « locuteur de l'énoncé actuel ») occupe les devants de la scène. Une procédure générative *en ligne* (que ce soit du côté de la production, où, discours rapporté en style direct excepté<sup>40</sup>, la *sui*-référence du *je* prend son sens plénier, ou bien du côté de l'interprétation, qui implique une *sui*-référence « en miroir »<sup>41</sup>) pourrait-

---

<sup>39</sup> Le locuteur-en-tant-que-constructeur pouvant produire une image générale de lui-même ou une image de lui-même à un certain moment  $t_i$  de son histoire (autre que le  $t_0$  de l'énonciation) – cf. Nølke *et al.* 2004 : 38.

<sup>40</sup> Paul a dit : « J'arriverai demain à la toute première heure ».

<sup>41</sup> Techniquement parlant, rendre compte de l'interprétation de *je* prononcé par autrui se laisse le mieux faire à l'intérieur de l'hypothèse cognitive de la « théorie de l'esprit » : l'auditeur actuel construit une théorie de ce qui se passe dans la tête de l'autre, il « se met à la place » de celui qui parle. Ce qui revient à préserver l'hypothèse de la définition unique du trait formel [+locuteur], en termes d'images virtualisées puisées dans l'expérience (y compris verbo-motrice) directe d'un sujet de conscience donné. Il n'y a donc aucune contradiction à maintenir que l'interprétation d'une occurrence de *je*

elle avoir accès à ces éléments, directement<sup>42</sup> à partir du trait grammaticalisé [+locuteur] du pronom ?

Nous pensons que c'est précisément le trajet d'intégration de ce sous-composant de la catégorie grammaticalisée du locuteur (l'image virtualisée du moi-senti-du dedans), au réseau intensionnel plus vaste codant pour le « Soit autobiographique hors ligne », dans son ensemble, qui pourra être exploité, *si rien ne s'y oppose*. Dans un contexte performatif explicite, cette connexion d'intégration sera inhibée, d'où minoration de l'apport du réseau virtualisé, à la signification du pronom, alors que dans un contexte non performatif, elle restera disponible à d'éventuelles réactivations (majoration de l'apport du réseau virtualisé, à la signification du pronom).

La présence du sous-composant virtualisé (hors ligne), dans la signification (postulée) de l'embrasseur (*je/ me/ moi*) assurerait ainsi, l'unicité du trait grammaticalisé lui-même n'étant pas remise en cause, tant la bivalence sémantique et fonctionnelle de *je/ moi* (facilitée, en français, par le supplétivisme : entrées lexicales pronominales distinctes<sup>43</sup>) que la possibilité de dériver, dans le discours, les effets interprétatifs voulus (consistants à l'intention informative du sujet parlant (du « locuteur-constructeur »)).

Rappelons, avant de finir, que nous avons proposé, ici, de reporter l'intervention des procédures, dans la construction du sens, aux tout premiers niveaux d'intégration sémémique (au niveau où les catégories sémantiques sont générées, et où sont articulés les systèmes de traits formels). Il s'agira bien évidemment non pas de procédures interprétatives étoffées mais d'opérations/procédures élémentaires (perceptives, motrices ou autres) intégrées sémémiquement (mécanisme allégué : *illustration procédurale*).

Ce (re)positionnement du problème permettra de rendre compte du fonctionnement discursif des items lexicaux embrasseurs eux-mêmes, dans la grammaire intériorisée du locuteur-auditeur, en termes à la fois représentationnels et compositionnels (du type habituel<sup>44</sup>). Les traits grammaticalisés [+personne], [+locuteur] de *je<sub>D</sub>* se laissent, certes, *gloser* par « instruction d'identification du référent, dans la situation d'énonciation en cours : référent = personne qui parle », mais cela parce qu'ils intègrent une représentation notionnelle de souche procédurale, de la locution actuelle. Quelle qu'en soit l'origine, c'est là une *représentation* (déjà) *conceptuelle*.

---

prononcée par autrui active, dans mon propre système cognitif, une image virtualisée du moi-senti-du dedans.

<sup>42</sup> Plutôt que par un détour référentiel (identification contextuelle ou : « encyclopédique » des propriétés de l'individu disant « je »).

<sup>43</sup> Les formes obliques supplétives (*me-ACCUSATIF*, *me-OBL*) participant sans doute d'entrées distinctes aussi.

<sup>44</sup> *Uniformes* donc, en regard du format de l'information traitée en syntaxe et à l'interface sémantique. Par contre, des instructions procédurales étoffées, exemptées à toute forme d'intégration notionnelle seraient à proprement parler ininterprétables à l'interface de Forme Logique. Leur présence, dans une représentation sémantico-syntaxique  $\lambda$ , entraînerait l'échec de la computation, à cette interface (au sens de Chomsky 1995).

## 6. Conclusions

La finalité d'une telle confrontation de constructions théoriques *a priori* hétérogènes ne saurait bien évidemment être que d'apporter une justification supplémentaire, *ex post facto*<sup>45</sup>, au caractère opératoire de la distinction soumise à l'examen (« locuteur de l'énoncé actuel » vs « locuteur textuel »), distinction dont la pertinence est largement prouvée, dans la littérature, par des analyses réalisées dans son horizon théorique d'origine.

La prise en compte de cette distinction aura permis, en retour, d'affiner la modélisation initiale des bases neurales de la catégorie grammaticalisée de la première personne.

## BIBLIOGRAPHIE.

- BENVENISTE, Emile (1966) – *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.  
CHANGEUX, Jean-Pierre (2002) – *L'Homme de vérité*, Paris : Odile Jacob.  
CHOMSKY, Noam (1995) – *The Minimalist Program*, Cambridge, Massachusetts, London, England: The MIT Press.  
DAMASIO, Antonio (1994) – *Descartes' Error: Emotion, Reason, and the Human Brain*, New York: Harcourt.  
DAMASIO, Antonio (1999) – *The Feeling of What Happens*, New York: Harcourt.  
DAMASIO, Antonio (2000) – *Looking for Spinoza*, New York: Harcourt.  
DUCROT, Oswald (1984) – *Le dire et le dit*, Paris: Mame.  
GUILLAUME, Gustave (1984) – *Temps et Verbe*, Paris : Librairie Honoré Champion.  
GUILLAUME, Gustave (1974) – *Structure sémiologique et structure psychique de la langue française, II (Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1949-1950)*, publiées par Roch Valin), Québec : Les Presses Universitaires de Laval, Paris : Klincksieck.  
HALE Kenneth & Samuel Jay Keyser (1993) – « Arguments Structure », in Hale K. et S.J. Keyser (éd.), *View from Building 20*, Cambridge Massachusetts : MIT Press, 53-110.  
KLEIBER, Georges (1985) – « Article défini, théorie de la localisation et presupposition existentielle », *Langue française* 57, Paris : Larousse, 87-105.  
LAMB, Sydney (1999) – *Pathways of the Brain. The Neurocognitive Basis of Language*, Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.  
LONGOBARDI, Giuseppe (1994) – “Reference and proper names: A theory of N-movement in syntax and in logical Form”, *Linguistic Inquiry* 25, 609-665.  
MILNER, Jean-Claude (1989) – *Introduction à une science du langage*, Paris : Seuil.  
MOESCHLER, Jean & Anne Reboul (1994) – *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris : Seuil.  
NØLKE, Henning, Kjersti Fløttum, Coco Norén, C. (2004) – *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.  
SPERBER, Dan et WILSON, Deirdre 1989 (1986) – *La pertinence. Communication et cognition*, Paris : Minuit.

---

<sup>45</sup> Au sens de Henning Nølke (voir ici-même pp. 225-226 supra), cette démarche résolument interdisciplinaire constitue (au mieux) une « justification externe » (vs « explication interne », définie comme à la fois intradisciplinaire et intra-théorique).

VELICU, Anca-Marina (2006) – *Les connecteurs pragmatiques dans la grammaire intériorisée du locuteur. Fondements théoriques pour une analyse contrastive. Domaine français-roumain.* (Directeur de thèse : Prof. Univ. Dr. Mariana Tuțescu, Université de Bucarest, manuscrit).